



**Bureau  
d'information  
et de  
communication**

Rue de la Barre 2  
1014 Lausanne

## **COMMUNIQUÉ DU CONSEIL D'ETAT**

### **Pierre André Meyrat, nouveau représentant de l'Etat au conseil d'administration des TL**

**Le Conseil d'Etat a nommé Pierre André Meyrat, ancien directeur suppléant de l'Office fédéral des transports, pour le représenter au sein du conseil d'administration des Transports publics de la Région lausannoise (TL). Il siège désormais pour le Canton aux côtés de Tinetta Maystre et d'Alain Barbey. Cette désignation vient renforcer les compétences du conseil d'administration des TL, au regard des nombreux défis qui attendent la branche des transports publics et en particulier la deuxième plus grande compagnie de transport dans le canton.**

Jusqu'à ce jour, l'Etat de Vaud comptait deux représentants au sein du conseil d'administration des TL, Tinetta Maystre et Alain Barbey. Au cours de l'année 2023, les TL ont revu et actualisé la gouvernance de la société, élaborant de nouveaux statuts. L'Etat de Vaud a saisi l'opportunité de nommer son troisième représentant au sein du conseil d'administration de l'entreprise en la personne d'un grand spécialiste des transports publics et de leur financement.

Actuel vice-président du conseil d'administration des Chemins de fer du Jura et membre de celui des Transports Martigny Régions SA, Pierre André Meyrat a pris ses fonctions au sein du conseil d'administration des TL le 13 décembre 2023. Sa longue carrière au sein de la Confédération - à l'Administration fédérale des finances, puis à l'Office fédéral des transports comme chef de la division « Financement » et directeur suppléant - ainsi que ses connaissances approfondies du monde des transports publics suisses constituent des atouts solides pour assurer cette fonction.

Cette nomination vient renforcer les compétences du conseil d'administration des TL, deuxième plus grande entreprise de transport public dans le canton après les CFF. Les TL pourront ainsi compter sur la solide expertise de Pierre André Meyrat, dans un contexte où la branche des transports publics doit relever de nombreux défis parmi lesquels le développement de l'offre et des infrastructures et la décarbonation de la flotte.

Pour mémoire, l'Etat de Vaud dispose de participations dans le capital des entreprises régionales de transport public. Conformément à leurs statuts, il a la possibilité de se

faire représenter au sein des conseils d'administration par un ou plusieurs délégués. Ces mandats requièrent des compétences et des expériences de gestion d'une collectivité publique ou d'une entreprise ayant des liens avec le service public, ainsi qu'un intérêt pour le développement des transports publics.

Bureau d'information et de communication de l'État de Vaud

Lausanne, le 14 décembre 2023

**RENSEIGNEMENTS POUR LA PRESSE UNIQUEMENT**

DCIRH, Charles Super, délégué départemental à la communication